



Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

Déplacements domicile-travail en Bourgogne-Franche-Comté, les trajets s'allongent et l'automobile reste reine

Chaque jour, 725 000 actifs résidant en Bourgogne-Franche-Comté se déplacent dans une autre commune pour aller travailler. Dix ans auparavant, ils étaient 25 700 de moins. Même si les trajets continuent de s'allonger, ils restent avant tout des déplacements de proximité. La moitié des navetteurs résident ainsi à moins de 16 km de leur lieu de travail. Les grands pôles d'emploi de la région captent l'essentiel des navetteurs. Dijon et Besançon exercent une influence forte dans leur espace périurbain et même au-delà. Sur la bande frontalière, près de 35 000 résidents travaillent en Suisse, soit près de 15 000 actifs supplémentaires en dix ans. Habitant de plus en plus loin de la frontière, ils parcourent des distances plus élevées. La voiture est le mode de transport privilégié par 90 % des navetteurs. Les externalités négatives de ce mode de déplacement sont nombreuses (pollutions, GES, accidentologie, précarité énergétique...) mais la région a l'avantage de ne pas connaître d'importants embouteillages. Globalement, les transports en commun véhiculent peu de navetteurs et seules les lignes les plus structurantes parviennent à concurrencer en partie la voiture.

1^{er} décembre 2020

Dans certains territoires, plus d'1 navetteur sur 5 parcourt au moins 50 km pour se rendre au travail

Part de navetteurs parcourant au moins 50 km aller parmi l'ensemble des navetteurs (lissage communal de rayon 15 km)



Dans certains territoires:

1 navetteur sur 5 parcourt au moins 50 km pour se rendre au travail



Source : Insee, RP 2016 (enquêtes de recensement 2014 à 2018, exploitation complémentaire) ; distancier OpenStreetMap (traitement Insee)

